

ANNEXE 2 : TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES

Tableau 11

Modèles de régression logistique pour les évaluations à un et deux ans (« bio » vs « conventionnel ») sur le volume total de travail agricole

Variables explicatives		Horizon d'un an Coefficient (écart-type)	Horizon de deux ans Coefficient (écart-type)
Constante		- 5,898 (0,18)	- 5,310 (0,14)
	SAU		+ 0,001 (0,00)
Otex	Grandes cultures	- 0,382 (0,32)	- 0,711 (0,27)
	Légumes, horticulture, fruits	+ 0,570 (0,24)	+ 0,699 (0,18)
	Viticulture	- 0,063 (0,25)	+ 0,377 (0,19)
	Herbivores	+ 0,252 (0,20)	- 0,113 (0,17)
	Hors-sol	- 0,542 (0,39)	- 0,232 (0,27)
	Polyculture polyélevage	Référence	Référence
Formation initiale	École primaire	- 1,491 (0,64)	- 0,700 (0,31)
	Collège	+ 0,072 (0,22)	- 0,495 (0,17)
	Au-delà du collège mais sans diplôme	+ 0,137 (0,47)	+ 0,328 (0,30)
	CAP	- 0,928 (0,65)	- 0,240 (0,33)
	BEP	+ 0,558 (0,34)	-1,281 (0,52)
	BAC général	+ 0,488 (0,29)	+ 0,424 (0,20)
	BAC pro.	+ 0,064 (0,54)	+ 0,738 (0,28)
	Diplôme univers. 1 ^{er} cycle	+ 0,470 (0,40)	+ 0,340 (0,29)
	Diplôme univers. 2 ^e et 3 ^e cycles	Référence	Référence
Activité de diversification	non	+ 0,432 (0,13)	+ 0,274 (0,107)
	oui	Référence	Référence
Vente en circuit court	non	+ 0,461 (0,12)	+ 0,378 (0,10)
	oui	Référence	Référence
Critère de validité du modèle	AIC sans covariable	1 212,50	1 880,66
	AIC avec covariables	1 166,59	1 776,93

Note de lecture : l'horizon à un an correspond à un engagement en bio en 2012, et à deux ans, à un engagement en 2011.
Sources : Agreste - Recensement agricole 2010, Enquêtes sur la structure des exploitations agricoles 2013 et Agence Bio

ANNEXE 2 : TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES

Tableau 12

Support commun pour estimer l'impact du bio sur le volume total de travail agricole

Traitement	Horizon d'un an			Horizon de deux ans		
	Effectif	Exclusivement borne inférieure	Exclusivement borne supérieure	Effectif	Exclusivement borne inférieure	Exclusivement borne supérieure
Convention. (non traité)	35 988	2 256	337	35 988	3 001	359
Bio (traité)	86	0	4	144	1	12

Champ : données brutes de l'échantillon.

Note de lecture : l'horizon à un an correspond à un engagement en bio en 2012, et à deux ans, à un engagement en 2011.

Lecture : pour l'évaluation de l'impact sur le volume total de travail agricole du passage au bio à horizon de deux ans, le groupe traité est composé au départ de 144 exploitations tandis que le groupe de contrôle en compte 35 988. La restriction au support commun conduit à exclure 13 exploitations du groupe traité et 3 360 exploitations du groupe de contrôle initial.

Sources : Agreste - Recensement agricole 2010, Enquêtes sur la structure des exploitations agricoles 2013 et Agence Bio